



Communiqué de Presse - Mardi 3 novembre 2009

## **Nanotechnologies : un débat important mais encore beaucoup d'interrogations**

**Organisé depuis le 15 octobre, le débat public sur les nanotechnologies poursuit son tour de France. Alors que la quatrième réunion se déroule aujourd'hui à Bordeaux, FNE fait un premier bilan et précise ses demandes relatives au thème du jour.**

### **Premières réunions et premières interventions de FNE**

**A Strasbourg\***, les questions de gouvernance européenne ont été abordées. L'apport des autres réunions pendant les mois qui viennent impliquera sans doute de les réexaminer et de les compléter avant la fin du débat

**A Toulouse**, José Cambou, secrétaire nationale de FNE a conclu son intervention en disant « *Est-il raisonnable et éthique de maintenir un pareil déséquilibre entre des connaissances lacunaires sur les risques et les impacts des nanotechnologies sur l'environnement et la production d'applications, notamment grand public ? Eh bien moi, en mon âme et conscience, je réponds non. On est dans un système beaucoup trop déséquilibré* ». Elle a rappelé notre demande de moratoire partiel qui figure dans notre cahier d'acteur (en ligne sur le site du débat).

**A Orléans**, Dominique Proy qui participe à des groupes de travail européens depuis 2006 indiquait que « *dans tous les rapports scientifiques en français, en anglais ou en allemand, tous les organismes scientifiques pointent du doigt les risques qui existent. Il est donc clair qu'il est urgent de mettre en œuvre le principe de précaution dont l'étiquetage est le premier maillon qui obligera chacun à prendre ses responsabilités.* » L'une des urgences concerne le nano-argent qui peut être utilisé en raison de ses propriétés bactéricides puissantes dans les emballages alimentaires sans être étiqueté. Si les industries cosmétiques n'ont jamais utilisé le nano-argent – au contact avec la peau – au nom du principe de précaution, pourquoi tolérer son absorption par voie alimentaire ?

Les scientifiques sont les premiers à demander que tout soit identifié comme moyen pour connaître les quantités déversées et auxquelles les gens sont exposés, qu'ils soient consommateurs ou travailleurs.

### **Quels impacts sur les travailleurs ?**

La première séquence de la prochaine réunion s'intitule « Nanotechnologies et protection des travailleurs ». Rappelons que ceux-ci sont de plus en plus nombreux à être concernés par le sujet et sont en première ligne en ce qui concerne le risque sanitaire. Nous espérons que cette réunion permettra d'apporter des réponses aux **11 questions** que nous nous posons et qui nous paraissent essentielles.

*\*Nous rappelons que les verbatim des réunions publiques et les diverses questions posées en réunion ou directement à la Commission (CNDP) sont mises en toute transparence sur le site du débat <http://www.debatpublic-nano.org>*

## **Les questions de FNE**

1. Sachant que les risques d'explosion de certains nanomatériaux existent, quelles informations et formations sont mises en œuvre actuellement ?
2. L'étiquetage lisible et apparent est un élément essentiel du dispositif de prévention ; la traçabilité étant nécessaire à tous les stades de manipulation et de transformation, de stockage et d'élimination. Quelles réglementations sur les lieux de travail sont mises en œuvre actuellement ?
3. Les salariés doivent aussi bénéficier de la prise en compte de cette exposition dans le cadre de la surveillance médicale dont ils bénéficient. Quels examens cliniques sont prévus pour chaque type de nanomatériaux en fonction du lieu de stockage potentiel dans les organes ?
4. Le dosage des nanos dans l'enceinte de travail est-il prévu par des outils de mesure adéquats ?
5. Un temps d'exposition maximal pour chaque nanomatériau peut-il être défini ?
6. Des cohortes sont-elles prévues sur les lieux actuels de production et de manipulation ?
7. Les médecins du travail doivent être formés aux risques spécifiques des nanoparticules et nanomatériaux. Le sont-ils ?
8. Les personnels des services d'intervention d'urgence sont-ils formés aux risques spécifiques des nanoparticules et nanomatériaux ?
9. Les procédures et protections individuelles pour les sauveteurs amenés à intervenir dans des atmosphères contaminées par les nanoparticules et nanomatériaux sont elles disponibles ?
10. La liste des établissements qui utilisent des nanomatériaux sera-elle communiquée aux centres de secours susceptibles d'intervenir ?
11. Les procédures pour les hôpitaux devant traiter les victimes soumises à des taux élevés de nanoparticules sont elles adaptées ?